

# Itinera's New Year Letter

**Meilleurs vœux  
2018  
Team Itinera**



**Leo, Marc, Ivan, Jean, Johan,  
Simon, Liesbeth**



**ITINERA**  
Expertise - Pathways - Impact

# 2018

*Notre bulletin de Nouvel An passe en revue les différents domaines étudiés par nos différents Fellow, sous forme de vœu pour l'an neuf, de rappel d'une urgence, ou de zooms sur des thèmes spécifiques.*

*ITINERA continue à défendre le rôle prépondérant des entrepreneurs et des entreprises dans la création de valeur pour notre société, pour une société inclusive, ainsi que la mise en place d'une citoyenneté active et responsable. Notre force ? Une expertise indépendante et de haut niveau, que nous traduisons en recommandations politiques. Nous gardons un œil vigilant sur la société, menons dans nos locaux d'ITINERAHOUSE des concertations intensives avec les représentants du monde politique et de la société civile, et diffusons notre message à toutes les instances concernées.*

*L'équipe ITINERA vous remercie pour votre collaboration, votre inspiration et votre confiance. Nous sommes reconnaissants envers les familles et les entrepreneurs qui rendent possible le travail d'ITINERA grâce à leur soutien financier inconditionnel.*

*Nous continuerons à faire de même en 2018. C'est notre contribution pour une meilleure politique, dans l'intérêt général et celui des générations futures.*

# 1. Le débat public

## *Leo Neels*

---

Une démocratie fonctionne par la grâce de son peuple (démos en grec) et par la qualité de ses dirigeants. En outre, la voie de la démocratie est ardue, car il faut veiller à éviter qu'elle ne se fige (<https://freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2017> et <https://www.idea.int/gsod/files/IDEA-GSOD-2017-REPORT-EN.pdf>). Deux principes lui sont essentiels : que ses dirigeants rendent des comptes en permanence, et que ses administrés fassent preuve d'un bon sens civique. Et pour cela, deux conditions ne peuvent manquer : les principes fondamentaux de la société au sens large doivent être acceptés, et il faut un débat public ouvert sur les questions qui importent vraiment. Sans ces piliers, la démocratie ne dispose tout simplement pas d'une assise suffisante pour fonctionner.

### **UN ENSEMBLE DE NORMES COMMUNES**

Le premier pilier exige une grande unanimité sur les valeurs clés du 'vivre ensemble', un ensemble de normes indiscutées. La démocratie, l'état de droit et les droits universels de l'homme en sont l'essence. Depuis que ces normes et valeurs ont été inscrites dans notre Constitution en 1831, leur expression a évolué de façon radicale mais pacifique. C'est une des caractéristiques salutaires de ces valeurs et institutions : elles sont conciliables avec un rôle actif de la population au sens large, et absorbent facilement et pacifiquement des changements fondamentaux au sein de leur cadre. Il y a en effet eu des (r)évolutions fondamentales, comme l'élargissement du droit de vote, la reconnaissance de droits sociaux, le développement de l'état providence, ou la possibilité d'existence d'une société civile aux côtés de l'élite politique. À chacune de ces évolutions, les citoyens actifs ont vu leur rôle prendre de l'importance, et leur implication se renforcer (L. Neels, T. Beeckman, M. De Vos en I. Van de Cloot, *Les Lumières au cœur de l'agenda politique*, 2016). Mais l'impact de la diversité croissante en matière de cultures, d'origines et de religions a été trop longtemps sous estimé. La situation exige aujourd'hui une véritable opération de rattrapage, pour laquelle les compétences nécessaires sont encore trop peu présentes.

### **LA LIBERTÉ D'EXPRESSION**

Le deuxième pilier consiste en un vaste débat public sur les grandes questions de société, avec une large place pour des opinions très diverses et une liberté quasi absolue pour les exprimer. Cette grande liberté d'expression repose non seulement sur le droit de chacun à proposer et défendre sa propre opinion, mais aussi sur le respect pour d'autres opinions et pour les opinions d'autres personnes. Si le premier fondement est facile à appliquer, le second l'est beaucoup moins, car il exige

une grande capacité à accepter d'entendre des opinions fondamentalement différentes, à soupeser des arguments, et à faire preuve d'ouverture.

Tant que nous restons d'accord sur l'ensemble de normes communes, nous conservons en nous une grande capacité à encaisser. Plus nous conservons une conception claire de ce qui nous lie au sein d'une société, moins nous éprouverons de difficultés face à des opinions divergentes, dérangeantes voire inquiétantes émises par d'autres personnes. Nous pouvons apprendre à faire preuve d'ouverture pour ces autres opinions, mais pour cela nous devons continuer à admettre que nos normes et nos valeurs ont toujours beaucoup évolué et qu'elles ont toujours été capables d'intégrer de nouvelles idées, et il faut aussi que ces nouvelles idées reconnaissent nos valeurs et normes communes.

Nous pouvons alors aussi contester de façon argumentée des conceptions qui sont fondamentalement opposées à nos normes et nos valeurs. Un débat contradictoire bien mené peut engendrer de meilleures idées, nuancant parfois des conceptions inflexibles et intégrant parfois de nouveaux points de vue. C'est ainsi que la société progresse en permanence. La perte de cette aptitude à changer la ferait régresser, et au final se désagréger. Les pièges qui guettent la démocratie sont l'immobilisme et l'autosatisfaction. Le paradoxe étant peut être que la démocratie semble avoir perdu de son énergie et de sa viabilité à mesure qu'elle est devenue plus démocratique. Si tel est le cas, notre démocratie a assurément besoin d'une très grande révision, parce que le débat public ne fonctionne plus comme il le devrait.

## UN BON DÉBAT CONTRADICTOIRE

Force est de reconnaître que cette question d'un débat contradictoire de qualité est un problème, car nous semblons avoir perdu l'aptitude à bien argumenter. Le postmodernisme, qui a été très destructeur à force de tout relativiser, est largement responsable de cet état de fait et a également eu un gros impact sur l'opinion journalistique (T. Beeckman, Macht en Onmacht, 2015). Les médias sociaux produisent principalement des bulles égocentriques et dénuées de vision (C. Sunstein, #republic, Divided democracy in the age of social media, 2017). Les institutions dirigeantes qui avaient été constituées sur la base des normes communes, comme les partis politiques et les organisations syndicales, se sont affaïssées. Les 'vainqueurs' vont être tentés par l'arrogance du pouvoir, tandis que les 'perdants' vont avoir tendance à se complaire dans une culture de victimisation. Dans le débat, la vraie argumentation cède la place aux insinuations, à la suspicion et aux procès d'intention. L'opposition se cramponne au principe que « le devoir d'une opposition est de ne rien proposer, de s'opposer à tout et de critiquer le gouvernement » (G. Tierney - The duty of an opposition is to propose nothing, to oppose everything and turn out the government). Mais ce principe date d'il y a plus d'un siècle et est largement dépassé aujourd'hui. Nous avons besoin de leadership, nous avons besoin que l'on formule de bons objectifs à long terme et un bon plan pour les réaliser, et que les coûts et avantages soient répercutés de manière réfléchie. C'est le moins que l'on peut attendre, que ce soit de la part d'une majorité ou de l'opposition. En ce début du 21<sup>ème</sup> siècle, le modèle décisionnel du 19<sup>ème</sup> siècle a bien besoin d'être actualisé.

## LEADERSHIP ET MODÈLES

Notre société pourrait bien supporter un leadership s'il y en avait un, tant sur le plan intellectuel que moral. Mais pour cela il faut un discours fédérateur et authentique sur l'art du vouloir vivre ensemble. Et ceci est très loin du discours politique dominant, qui dépasse désormais rarement le niveau de la rhétorique banale débitée par les porte parole de tous bords.

Une bonne politique regarde résolument vers l'avenir et repose sur des évidences, elle demande des décisions courageuses et fortes pour créer un meilleur avenir pour nos enfants et petits enfants. Pour cela, il faudra non seulement améliorer sérieusement l'efficacité de nos institutions publiques, mais aussi mettre en place des processus de gestion efficaces avec une vision, un sens des responsabilités et de la transparence.

Les citoyens ont besoin que l'on reformule un projet pour la population, pour toutes les personnes qui veulent assumer des devoirs et des responsabilités afin de concrétiser ce projet ou ce rêve. Cela doit quand même être faisable dans notre pays de cocagne ? D'autant plus que nous nous trouvons dans une des régions les plus prospères et les plus pacifiques du globe, avec un état providence qui redistribue le plus.

Nos leaders sociaux ont le devoir moral de mieux rapprocher l'ensemble de la population de la chose publique, et surtout de proposer à nouveau des perspectives et de l'espoir à (tous) nos jeunes. Tout cela nécessite une réévaluation drastique de la rhétorique publique, et le courage d'expliquer le besoin et la difficulté des changements.

Toute la société civile peut être mobilisée à cet effet. Y compris les entrepreneurs et les entreprises, qui ne pourront de toute façon continuer à entreprendre que si les perspectives d'avenir sont prometteuses. Ce n'est qu'ainsi que la politique pourra à nouveau compter sur le soutien de citoyens convaincus.

## 2. L'année du techno-optimisme

### *Marc De Vos*

---

La roue, la charrue, le lave vaisselle, la voiture, l'ordinateur... la technologie a été le plus grand ami de l'homme au fil des siècles. Elle nous libère du labeur, apporte la croissance, renforce le confort, crée des emplois. Elle est le cœur battant du renouvellement économique constant qui a guidé l'humanité vers des sommets de prospérité et de bien être.

Pourtant, les esprits sont aujourd'hui au techno pessimisme. D'aucuns nous prédisent que l'intelligence artificielle sonnera la fin de l'Homme en tant qu'être économiquement productif. D'autres parlent d'une 'évaporation' des relations de travail en 'micro-relations' numériques sur des plates formes Internet qui relèguent les êtres humains à des tâches d'esclaves. Je n'exagère à peine le défaitisme sur l'avenir du travail...

Quant à moi, je prône au contraire le techno-optimisme. Laissons la futurologie aux futurologues. Pour autant que nous puissions voir l'avenir, l'humanité n'est aucunement menacée par un holocauste d'emplois, et seulement une petite minorité de la population active travaille (de façon sporadique) via des plates formes Internet. Il est temps de considérer à nouveau la technologie comme génératrice d'opportunités. Et parlant d'opportunités, elles sont effectivement légion.

### **PRODUCTIVITÉ**

La première d'entre elles s'appelle productivité. Cela fait déjà quarante ans que l'amélioration de la productivité des pays développés déperit. Or, à défaut de croissance démographique il est essentiel que nous arrivions à créer plus d'output avec le même input si nous voulons que notre avenir reste teinté de rose. Et c'est précisément ça que la technologie peut apporter. En effet, celle-ci récupérera plutôt des tâches partielles que des emplois dans leur totalité. Les robots sont avant tout des 'co bots', qui aideront l'Homme à travailler de façon plus intéressante et plus rentable. Et les fonctions concernées sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne le pense : dans la construction, les soins de santé, l'enseignement, la logistique, l'industrie... Investissons !

Il y a évidemment des emplois qui disparaîtront, et cela provoquera probablement une transformation dans des secteurs tels que les banques, les transports ou la consultance. C'est un défi mais aussi une grande opportunité. Car le marché de l'emploi connaît une pénurie structurelle de talents disponibles. Si nous nous y prenons bien, nous libérerons des personnes bien qualifiées qui occupent actuellement des emplois à faible valeur ajoutée. Tous ces comptables et autres employés administratifs ne pourraient ils pas faire un meilleur usage de leur temps ? Cela s'appelle du nouveau

potentiel. Ce qu'il faut, c'est organiser leur transition vers de nouveaux emplois. On en a l'habitude, vu que notre économie oscille en permanence entre destruction et création d'emplois.

Des relations du travail gérées par le numérique offrent aussi une grande opportunité politique. Elle signifie la fin du travail au noir ou de la fraude aux allocations. Les taxes et les cotisations sociales peuvent être réglées immédiatement et sans bureaucratie. Les plates formes sont capables d'organiser de façon automatique et sans accroc tout ce qui concerne de près ou de loin une relation de travail. Le placement de travailleurs peut être élevé à une dimension supérieure. Des carrières meilleures et plus longues, des carrières variées avec plus de changements de fonction, des carrières qui facilitent la formation dans chacune de leurs phases, des carrières avec une sécurité sociale qui suit le travailleur partout où il va : tout devient possible. Ainsi, la technologie nous fera travailler mieux et plus longtemps.

## **PLATES FORMES INTERNET**

Vous éprouvez des difficultés pour trouver un emploi ? Les plates formes Internet peuvent vous aider à acquérir de l'expérience. Vous voulez rester maître de votre temps ? L'Internet est votre allier. Les plates formes Internet peuvent même faire de nous nos propres employeurs, en contact étroit avec un grand nombre de partenaires possibles dans une économie qui s'articule de plus en plus autour de projets. Les applications existent déjà.

En vertu de ces opportunités, il y a lieu d'être prudent quand on parle de réguler ou d'interdire des plates formes Internet. Mieux vaut comprendre et surveiller l'innovation numérique, dans la perspective d'une concurrence loyale. Subsidier aussi est dangereux. Personne ne sait à quoi ressembleront les Uber, Deliveroo et autres Airbnb une fois qu'ils seront à maturité. Autoriser maintenant les gens à gagner via ces plates formes jusqu'à 6000 EUR par an sans être taxés, comme le fait notre gouvernement, risque d'influencer politiquement la maturation de ces plates-formes.

Franchement dangereuses sont les 'panacées allocataires', comme le revenu de base universel. S'il est une chose dont la transformation numérique a besoin, c'est bien d'un renouvellement des talents. Nous allons devoir offrir plus de formation et d'accompagnement à plus de personnes, pour éviter le chômage ainsi que la pénurie de certains métiers. Nous allons devoir investir dans les opportunités de base, et non allouer un revenu de base. Mais une chose est sûre : il y a et il y aura toujours beaucoup d'opportunités à saisir.

# 3. Après les interventions ad hoc : réformer maintenant pour simplifier

*Ivan Van de Cloot*

---

Le gouvernement est fier de ce qu'il a accompli jusqu'à présent. Il a ainsi initié un tax shift, et travaille à une adaptation de l'impôt des sociétés. On peut donc dire qu'il s'efforce de viser les bons problèmes. Le travail est beaucoup trop taxé en Belgique, comme s'il s'agissait d'un produit toxique à éliminer à coups de taxes. La fiscalité dans son ensemble, et en particulier la fiscalité des sociétés, sont beaucoup trop complexes. Le gouvernement peut donc légitimement être fier de ce qu'il a déjà accompli, mais cela ne veut pas dire qu'il peut se reposer sur ses lauriers. Il y a encore beaucoup de pain sur la planche. La pression fiscale globale a baissé d'un tout petit cran, mais cette évolution est bien modeste et ne sera pas durable s'il n'y a pas simultanément une véritable action au niveau des dépenses. Car c'est bien cela qui manque le plus aujourd'hui (voir aussi 'Bonne gestion' dans la présente lettre de Nouvel An). Nous développons quelques priorités ci après.

## ***Un élargissement de la base taxable permet de réduire les taux d'imposition***

Notre pays a besoin d'une profonde réforme fiscale, avec une base taxable plus large et des taux plus bas qu'aujourd'hui. Nous nous satisfaisons trop souvent de mesures symboliques, comme la taxation de la spéculation ou des comptes-titres qui pourrait bien rapporter moins que ce qu'elle a coûté. Il faut vraiment faire mieux que ce genre de solutions précipitées. On s'arrête la plupart du temps aux effets statiques de répartition et d'impact, alors que les effets dynamiques sont au moins aussi importants. Mais pour cela, il est indispensable d'évaluer d'un point de vue économique l'impact sur la croissance, l'emploi et les recettes fiscales. Il faut étudier les effets sur le comportement à long terme, évaluer les réformes par rapport à leur impact sur la redistribution et l'efficacité économique de l'ensemble, et non mesure par mesure. Pour ce qui concerne la redistribution, il faut réfléchir en termes de cycle de vie complet plutôt qu'en se contentant d'un instantané de la situation. Un système fiscal meilleur est un système fiscal durable.

## ***Continuer à faire baisser la fiscalité sur le travail***

Le fonctionnement du système fiscal influence directement la façon dont la collectivité et l'économie se comportent à court ou long terme. Si nous travaillons. Combien nous travaillons. Ce que nous consommons. Ce en quoi nous investissons : en capital humain ou mécanique. La recherche et le développement. L'esprit d'entreprise et le choix professionnel.

Certaines taxes font plus de dégâts que d'autres, quelle que soit l'affectation de ce qu'elles rapportent (et ce dernier point est vraiment à améliorer). Le gouvernement actuel a déjà effectué un glissement limité de la fiscalité des revenus vers la consommation. C'est assurément un pas dans la bonne direction. Il faut continuer dans cette voie pour que le système fiscal dans son ensemble décourage moins le travail, et de préférence sur une beaucoup plus grande échelle. Il faut aussi prêter attention à ce que les économistes appellent la 'marge extensive' : encourager le travail en rendant son choix plus attractif. Des réformes ciblées peuvent aider pas mal de gens à sortir de l'inactivité.

### ***La TVA ? Beaucoup trop complexe !***

La taxe sur la valeur ajoutée doit être simplifiée autant que possible : une taxation identique de toutes les consommations, et seulement quelques exceptions. Il faut imposer une taxe plus lourde sur les produits qui causent des dommages (pas seulement à ceux qui les utilisent mais aussi à ceux qui ne les utilisent pas) : le tabac, par exemple. Ou des produits qui influencent la décision de travailler ou pas : les chèques services, par exemple. En dehors de ces quelques exceptions, il faut appliquer une TVA uniforme. Et pour chaque écart par rapport à ce taux uniforme, il faut s'interroger si l'avantage ainsi obtenu est justifié par rapport à la complexité qu'il ajoute au système. Le taux de TVA à 0% sur les marchandises qui figurent plus souvent que la moyenne dans les dépenses des ménages à faibles revenus, pourrait par exemple être remplacé par une adaptation du montant non imposable.

### ***Principe de la neutralité pour la taxation du patrimoine***

Le présent gouvernement a pris des mesures symboliques en matière de fiscalité patrimoniale, qui se traduisent surtout par des glissements financiers parfaitement inutiles. La saga de la taxe sur la spéculation a été un vaudeville, et la taxe sur les comptes titres semble emprunter la même direction. Le remède ? Le principe de neutralité : imposer de manière aussi égale que possible des revenus patrimoniaux égaux. Certains revenus patrimoniaux sont certes parfois de nature fondamentalement différente, et cette différence peut justifier un traitement spécifique. On peut imaginer que les formes de revenus patrimoniaux où le fisc écrème chaque année le rendement courant puissent bénéficier d'un traitement plus favorable que, par exemple, des plus values ponctuelles. Mais au sein de ces catégories, il n'y a aucune raison de taxer un produit financier autrement qu'un autre.

### ***Stop à la 'chasse aux statuts'***

Une cohérence interne du système fiscal permet d'éviter qu'un fossé trop profond ne se creuse entre le taux combiné de l'impôt des sociétés et du précompte mobilier d'une part, et l'impôt des personnes physiques d'autre part. L'écart entre les deux incite trop souvent à user et abuser des structures de sociétés.

### ***Combattre la fraude de façon aussi efficace que possible***

Il faut une agence indépendante unifiée pour combattre la fraude fiscale et la fraude sociale. Il faut viser des accords internationaux solides, et promouvoir la transparence. La lutte contre l'évasion et la fraude fiscales chez les personnes physiques a donné une impulsion, et il faut profiter de cette impulsion pour également mener une politique (plus) globale au niveau de la fiscalité des entreprises.

***Simplification, simplification et encore simplification !***

Comment faut-il encore le dire ? Avec toutes ses exceptions, le système fiscal est devenu une véritable jungle. Pour réduire la charge administrative superflue, tant pour l'administration que pour les contribuables, il est essentiel de simplifier. La complexité profite exclusivement aux acteurs spécialisés, qui ont les moyens d'en tirer un bénéfice comparatif. Il faut absolument faire quelque chose ! (C'est d'ailleurs aussi valable pour les innombrables subsides, dont il faut évaluer d'urgence l'opportunité de chacun). Chaque mesure fiscale doit être couplée à un ou maximum deux objectifs mesurables. C'est la seule façon d'évaluer correctement l'effectivité et l'efficacité d'une mesure. Si le parlement avait systématiquement évalué dès le début de la législature l'effectivité et la nécessité de chaque déduction proposée, on aurait déjà bien pu désherber et on verrait pousser quelques nouveaux plants vigoureux. Ces interventions auraient permis de financer une réduction importante de la taxation du travail. Alors qu'aujourd'hui, nous nous retrouvons toujours avec des taux faramineux, sur une base imposable toujours aussi étroite.

Le défi est donc d'évoluer vers une taxation moins élevée sur une base imposable élargie. C'est uniquement en visant une réforme fiscale de cette ampleur, plutôt que des mesures ponctuelles, que l'on arrivera à plus de stabilité fiscale et de sécurité juridique. La prévisibilité est l'essence d'un système fiscal tenable. Il faut, enfin, prendre l'engagement qu'une fois la réforme fiscale fondamentale réalisée, la nouvelle fiscalité restera stable pendant au moins deux législatures.

## 4. Une ville agréable : moins de poussières, plus de bonheur

*Johan Albrecht*

---

Il y a quelque chose dans l'air. Et ce n'est pas la poudre que nous jette aux yeux une politique climatique toujours relativement théorique. Non, ce sont surtout des fines poussières et du dioxyde de carbone, des particules fines aux graves conséquences. Selon l'Agence européenne pour l'environnement, les particules fines et le dioxyde de carbone causent chaque année dans notre pays respectivement 9 300 et 2 300 décès prématurés. À titre de comparaison, les routes belges ont fait 540 victimes en 2016. Sur les 105 000 décès que l'on dénombre par an en Belgique, les particules fines et le dioxyde de carbone en représentent ensemble 11%. La pollution de l'air n'est évidemment pas un problème exclusivement belge : elle tue chaque année plus de 470 000 personnes dans les 28 pays de l'UE.

Cette pollution de l'air a des origines diverses. Outre les sources indirectes de particules fines, ce sont surtout l'utilisation de la voiture et la combustion de bois qui contribuent à la concentration de particules fines dans l'air. La combustion du diesel, l'usure des pneumatiques et l'utilisation des freins produisent également des particules fines. Selon de nombreuses études européennes, les poêles à bois sont responsables chaque année de 15 à 25% de la concentration en particules fines. Cette proportion peut grimper jusqu'à 40% pendant les mois d'hiver, mais il est à noter qu'à cette époque, le vent nous apporte aussi les particules fines générées par la combustion de bois dans d'autres pays, voisins ou plus lointains. Les Français affirment ainsi qu'une importante proportion de la concentration en particules fines relevée dans le centre de la France provient de la combustion du bois en Europe de l'Est. Le bois en tant que combustible de chauffage est encore toujours très populaire en Belgique aussi. On estime qu'environ 40% des maisons quatre façades possèdent un poêle à bois ou un feu ouvert, ce qui ne veut bien sûr pas dire qu'ils soient tous utilisés de façon intensive. La plupart de ces habitations disposent aussi d'un chauffage central au gaz naturel ou au mazout. Le bois est un combustible neutre en CO<sub>2</sub>, mais l'ambiance chaleureuse que crée une belle flambée nous met en revanche face à quelques questions délicates. Doit-on encore continuer à vendre des poêles à bois ? Comment inciter les heureux propriétaires à faire un usage plus durable de leur magnifique poêle en stéatite acheté 15 000 euros ? Certes, tout comme la grande majorité des gens ne prendraient pas le volant en état d'ébriété, une grande partie des propriétaires de poêles à bois seront évidemment disposés à tenir compte de l'impact éventuel de ce mode de chauffage sur la qualité de l'air, par exemple lors de jours sans vent. Mais pour cela, il faudra que les autorités locales utilisent les bonnes communications.

### **DIESEL**

Le bois et la voiture produisent ensemble 40 à 60% de la concentration en particules fines, mais le taux exact peut varier considérablement d'une ville à l'autre ou d'une région à l'autre. La grande proportion de diesels dans le parc automobile belge est la conséquence de choix fiscaux systématiques. Jusqu'il y a quelques années, l'achat d'une petite voiture diesel était même récompensé par un éco bonus. Aujourd'hui encore, le diesel est

toujours moins cher que l'essence à la pompe. D'accord, cette différence se réduit, mais c'est très lent. Il est vrai qu'on vend moins de voitures diesel aujourd'hui, mais c'est plutôt dû au fait que les consommateurs ont de plus en plus conscience de ce que le diesel est peut être moins cher à la pompe, mais qu'il sera beaucoup plus coûteux par la suite pour la santé.

Les voitures belges consomment beaucoup de diesel, et les conducteurs gaspillent beaucoup de temps sur les routes. Les embouteillages battent de nouveaux records chaque année, et aucune amélioration ne semble se profiler. Les incitants fiscaux pour les 'voitures salaires' continuent à exister, malgré les critiques de la Commission européenne, du FMI et de l'OCDE depuis plus de 10 ans. Le Trésor belge passe à côté de recettes fiscales qui lui permettraient de subventionner la lutte contre la congestion sur nos routes et la pollution de l'air. De grandes sociétés belges, y compris celles qui se plaisent à mettre en avant leur politique de durabilité, continuent à avoir leur part de responsabilité dans les embouteillages, et ont un impact considérable sur la qualité de l'air que nous respirons. La fiscalité automobile peut en principe changer très rapidement, mais adapter l'aménagement et les infrastructures de notre territoire prendra beaucoup plus de temps. De nombreuses villes et communes de Belgique semblent avoir été conçues pour maximiser l'utilisation et la possession d'une voiture. Ce n'est pas l'humain qui y occupe une place centrale, mais bien l'utilisation de la voiture. L'aménagement du territoire et les infrastructures sont des leviers pour développer une meilleure qualité de vie, avec plus de bonheur, mais on n'en a pas assez conscience. Peu après la mise en œuvre du plan de circulation à Gand, on a ainsi surtout entendu des commerçants mécontents (notamment des enseignes de livraison de kébabs à domicile) s'exprimer dans les médias locaux. Le changement n'est jamais apprécié par tous.

## LES CITOYENS LES PLUS HEUREUX

Dans le classement des villes avec les citoyens 'les plus heureux', on note que les meilleurs scores sont obtenus par les villes dans lesquelles il est facile de se déplacer à pied ou à vélo. Lorsque l'agencement urbain est agréable, les gens aiment sortir pour se promener, bavarder ou découvrir un nouveau café. Avec le vieillissement annoncé de la population, la 'promenabilité' de la ville doit être une priorité. Copenhague est par exemple la capitale européenne du vélo, et sa population se dit particulièrement heureuse. Le succès du vélo au Danemark n'est pas dû au hasard, il est le résultat d'une politique d'investissement cohérente. Sur les photos des hauts lieux touristiques de Copenhague dans les années 1960, on voit surtout des voitures et des places de parking. L'augmentation des accidents de la circulation, la pollution, la congestion et les plans de construction de rocade supplémentaires autour des lacs de Copenhague ont suscité dès 1965 divers mouvements de protestation parmi les citoyens. Et les politiques ont compris le message. Les pouvoirs publics se sont mis à investir dans des infrastructures attrayantes ainsi que dans des campagnes de marketing très ciblées visant à corriger la perception générale du vélo. L'utilisation d'un vélo n'est en effet pas la conséquence d'un manque de budget pour acquérir une voiture, mais plutôt d'un choix bénéfique pour la mobilité, la santé, l'environnement et la consommation énergétique. Non seulement chaque cycliste bénéficie directement de ces avantages, mais en plus il induit des effets externes positifs, par exemple une ville beaucoup plus agréable à vivre.

Une politique affirmée et cohérente peut concrétiser de grands changements en quelques décennies. On peut ajouter à cela la question des transports en commun et la fiscalité sur les habitations et les transactions immobilières. Dans les pays où les transactions immobilières sont peu taxées, les gens déménagent plus facilement et cela peut avoir un impact positif sur les flux de navetteurs. D'autre part, quand les transports en

commun sont pensés dans une optique constante de réduction des coûts, les chances de voir à court terme l'ouverture de nouvelles lignes ou l'augmentation des fréquences sur les lignes existantes, sont moindres. Mais il y a moyen de remédier à cela, certainement si la population se fait entendre clairement.

Au Danemark aussi, l'air est pollué. Le pays compte 5,8 millions d'habitants, et il y a chaque année 2 900 décès prématurés à cause des émissions de particules fines. C'est beaucoup moins qu'en Belgique. Mais outre le fait que les Danois inhalent moins de particules fines, ils tirent aussi une meilleure qualité de vie et plus de bonheur de l'aménagement de leur territoire et des infrastructures mises à leur disposition.

## 5. Une école efficace

### *Jean Hindriks et Kristof De Witte*

---

Dans mon récent livre « l'école de la réussite » (co-édité avec le professeur Kristof Dewitte), nous proposons un cadre normatif pour l'enseignement qui rassemble les trois objectifs suivants: la liberté, l'équité et l'efficacité de l'enseignement.

La liberté d'enseignement c'est notamment la liberté des opinions qui comme le suggérait très tôt Condorcet « ne serait plus qu'illusoire si la société s'emparait des générations naissantes pour leur dicter ce qu'elles doivent croire » (L'instruction publique 1791). L'objectif d'équité fait référence à l'égalité devant l'enseignement et l'égalité des chances. Cet objectif est souvent au cœur de débats animés et certains n'hésitent pas à rejeter cet objectif sous prétexte qu'il induit un nivellement par le bas.

#### **INCOMPRÉHENSION**

Dans « l'école de la réussite » nous proposons une analyse fine et rigoureuse qui montre que cette crainte n'est pas fondée. Notre analyse suggère même que l'excellence et l'égalité des chances font la paire. L'objectif de l'efficacité de l'enseignement est moins discuté et pourtant il est tout aussi fondamental. Examinons donc de plus près cet objectif d'efficacité. L'efficacité impose tout simplement à notre système éducatif d'avoir une valeur ajoutée, d'avoir un impact et d'atteindre certains résultats compte tenu des ressources mobilisées tout au long du processus. L'efficacité peut être mesurée à court terme sur la base des performances scolaires ou sur le long terme à l'aune de la réussite ultérieure de nos enfants devenus professionnels, chefs d'entreprise ou citoyens. On reproche parfois à l'efficacité de venir saper les valeurs essentielles d'un enseignement de qualité. La difficulté découle en partie d'une incompréhension liée à la signification du terme « efficacité ».

La notion d'efficacité est une idée d'une simplicité désarmante qui suppose que certains « inputs » soient transformés en « outputs » dans le processus de formation du capital humain. Tels des ingrédients, les inputs ou les ressources sont transformés en résultats, produits ou aboutissements. Par exemple, dans un contexte pédagogique, un enseignant et les moyens scolaires peuvent être considérés comme des inputs (même si l'enseignement et les moyens scolaires constituent une part importante du processus de transformation effectif) et les performances scolaires des étudiants comme un résultat.

L'efficacité permet certes d'atteindre des objectifs ambitieux, mais ce concept doit être traité avec

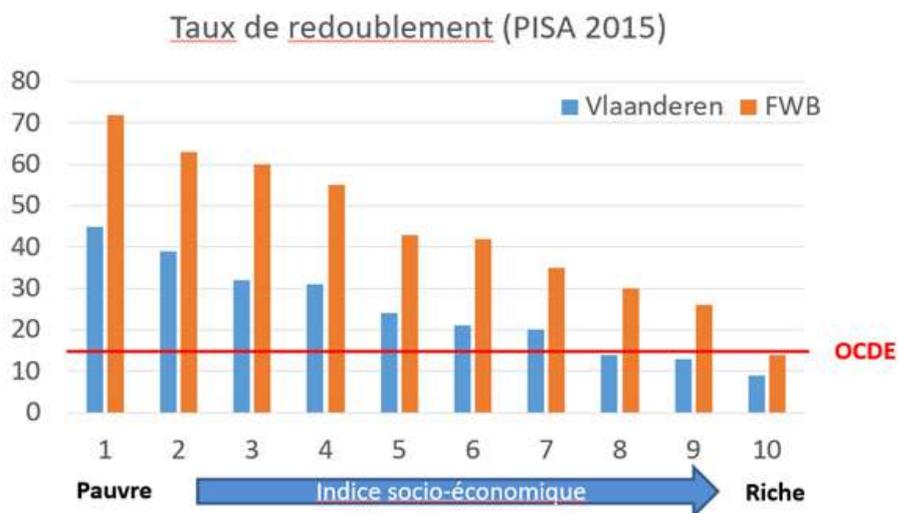
précaution dans le domaine de l'enseignement et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, il nous appartient de définir de manière consensuelle la palette de résultats souhaitables et adéquats. Un système scolaire peut être jugé efficace car il produit des résultats élevés avec peu de ressources, mais si les résultats ne correspondent pas à ce qui est intimement souhaité, la sensation réelle est que le système n'est pas très efficace. Cela soulève des questions quant à savoir qui doit décider de ce que sont les résultats souhaitables de l'enseignement. Dans les milieux académiques, les résultats que le système éducatif est censé obtenir sont au centre d'un débat permanent.

Deuxièmement, même si nous parvenons à nous accorder sur le dosage optimal d'objectifs à poursuivre, les détracteurs de l'approche de l'efficacité dans l'enseignement craignent que la facilité de mesure influence négativement le choix des résultats que le système poursuit. En d'autres termes, ils craignent que la quête de l'efficacité l'emporte, parfois involontairement, en raison du recours à certains objectifs pédagogiques choisis davantage parce qu'ils sont simples à mesurer qu'en raison de leur valeur intrinsèque à long terme pour les étudiants pris individuellement ou pour la société au sens large. L'analyse de l'efficacité suppose une capacité de s'affranchir de la rhétorique pour prendre des décisions tranchées sur les attentes adéquates et souhaitables en matière de performances des étudiants.

## RÉSULTATS PÉDAGOGIQUES ET INPUTS

Troisièmement, la distinction entre résultats pédagogiques et inputs n'est pas toujours simple à établir. Supposez qu'une école désire fournir un degré élevé d'attention personnalisée au travers du cursus qu'elle dispense. S'agit-il d'un intrant ou d'un résultat ? Si cette approche est onéreuse à mettre en œuvre, l'école qui poursuit cette stratégie sera plus chère, et si l'on ne considère que les performances académiques comme résultat standard, cette école sera considérée comme ayant des coûts élevés par rapport à ses résultats. Par conséquent, elle pourrait sembler inefficace pour la simple raison qu'elle a choisi de poursuivre un ensemble d'objectifs pédagogiques différents.

Ces difficultés ne doivent pas nous décourager car elles démontrent que l'objectif d'efficacité nous oblige à nous poser les questions fondamentales pour notre enseignement. L'efficacité de notre enseignement n'est pas bonne. Nous avons les taux de redoublement les plus élevés de l'OCDE en Fédération Wallonie Bruxelles. En outre ce redoublement est concentré dans les familles socialement défavorisées avec un taux de redoublement cinq fois plus élevé que dans les familles aisées (voir graphique ci-dessous). Même si l'ampleur du phénomène est moindre en Flandre, le redoublement y est aussi largement supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE, et ce redoublement est quatre fois plus élevé dans les familles défavorisées. C'est un scandale auquel il est urgent de s'attaquer au plus vite.



## 6. Faillites ‘de bonne foi’

*Paul Becue*

Un entrepreneur intègre et compétent mérite une seconde chance

Les faillites ont beaucoup de conséquences négatives au niveau local (pertes d'emploi, créances irrécouvrables, etc.), même si la reprise de la société ou d'une partie de celle-ci avec son personnel permet souvent de préserver une bonne partie des emplois, et que beaucoup de membres du personnel licenciés retrouvent relativement vite du travail.

### ***Relativiser les faillites***

Au niveau macroéconomique, les faillites sont un phénomène normal. Le tissu économique se renouvelle et change constamment. Il en existe de nombreuses preuves : par exemple la disparition des charbonnages et la régression sensible des secteurs de l'acier et du textile d'une part, et d'autre part la montée des sociétés de livraison à domicile ou de vente en ligne. La durée de vie moyenne d'une entreprise a fortement diminué, passant de 75 ans dans les années 1930 à 15 ans aujourd'hui. Les cessations d'activités ne sont cependant pas toutes des faillites : il y a des dissolutions, des liquidations, des reprises ou encore des fusions. En Belgique, seulement 15% des cessations d'activités sont causées par une faillite, et deux tiers des sociétés déclarées en faillite n'avaient pas de personnel. (Chiffres du Fonds de Fermeture des Entreprises).

### ***La turbulence génère de l'innovation***

Dans une économie en bonne santé, les fermetures et les créations d'entreprises sont fréquentes. Un sang neuf peut insuffler un nouveau dynamisme à l'économie, par le biais d'idées créatives et d'innovations. En économie, l'addition des taux de créations et de fermetures d'entreprises dans un pays est appelée 'turbulence' : une économie en bonne santé a un taux de turbulence élevé. Si le nombre de fermetures augmente sur une période donnée, on peut normalement s'attendre ensuite à une augmentation du nombre de créations. On appelle cela la 'créativité remplaçante'. L'économiste Joseph Schumpeter parlait quant à lui de 'destruction créatrice'. Et la Belgique n'est pas très performante sur ce plan, puisqu'elle affiche pratiquement la turbulence la plus basse d'Europe. C'est en partie dû à la culture entrepreneuriale trop faible en Belgique.

### ***Stigmatisation de la faillite***

La culture entrepreneuriale laisse en effet à désirer en Belgique. C'est dû en partie à la peur de la faillite, une peur qui découle directement de la stigmatisation des faillis. Ces derniers sont en effet

encore souvent considérés au mieux comme des ratés et au pire comme des criminels qui ont laissé tomber leurs fournisseurs. Aux États Unis, le regard sur les faillites est tout à fait différent. Là-bas, on part du point de vue que quelqu'un qui a fait faillite ne peut qu'en tirer de bonnes leçons, et que cela lui permettra de mieux réussir une autre fois. La faillite n'est pas un 'échec', mais plutôt une 'leçon apprise'. Dans ce contexte, le Chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites est très efficace car elle permet aux entrepreneurs et entreprises de rebondir après un passage difficile.

### ***La seconde chance***

La Belgique s'ouvre elle aussi lentement mais sûrement au principe de la seconde chance. Notre pendant du Chapitre 11 est la 'réorganisation judiciaire', qui offre aux entreprises en difficulté une seconde chance avant la faillite. La nouvelle loi du 11 août 2017 sur l'insolvabilité introduit aussi le principe d'une seconde chance après une faillite : le failli devrait en tant que personne physique voir ses dettes effacées dans l'année, afin de redémarrer avec une ardoise propre, même si la procédure de faillite elle-même est encore en cours.

### ***Entreprise socialement responsable***

Il va de soi que les principes de l'entreprise socialement responsable doivent être respectés. L'effacement de dette et la seconde chance ne doivent pas être valables pour les escrocs et les fraudeurs. Quant à un entrepreneur incompetent, il doit être freiné dans ses velléités de recommencer, mais sous certaines conditions il peut lui aussi obtenir une remise de dette.

Nombre de faillites sont dues à la malchance ou à une mauvaise appréhension de facteurs externes, et les entrepreneurs qui se retrouvent dans ce cas méritent certainement une seconde chance. La grande majorité d'entre eux agissent en effet de façon correcte et intègre.

### ***Nouvelle loi sur l'insolvabilité***

La nouvelle loi du 11 août 2017 sur l'insolvabilité, qui entrera en vigueur le 1er mai 2018, élargit le concept d'entrepreneur à toutes les activités économiques à but lucratif. Les professions libérales et les associations peuvent désormais elles aussi 'faire faillite'. Cela pourrait entraîner une augmentation nominale du nombre de faillites, mais de manière relative, on s'attend plutôt à une diminution. En effet, les personnes qui exercent une profession libérale engagent leur patrimoine personnel en cas de faillite, et c'est, mutatis mutandis, également le cas pour les entreprises unipersonnelles. Cette responsabilité qui engage le patrimoine personnel explique en partie le faible taux de faillites parmi les entrepreneurs de cette catégorie.

La nouvelle loi sur l'insolvabilité inspire donc un cadre plus positif pour l'entrepreneuriat. La mentalité des gens peut et doit changer maintenant. Mais dans la réalité, c'est l'étape la plus difficile.

### ***Sociétés fantômes***

Selon l'OCDE, 9% des sociétés belges sont dormantes ou fantômes. Avec ce chiffre, notre pays pointe dans le haut du classement. Ces sociétés sont souvent utilisées dans un contexte frauduleux et

détiendraient 37 milliards d'euros d'actifs dans des activités sans avenir. Elles contribuent ainsi à la perception négative de l'entrepreneuriat, et finissent souvent par une faillite. Dans le cadre d'une approche préventive, ces sociétés fantômes devraient être poursuivies beaucoup plus rapidement, et pouvoir être déclarées en faillite par le biais d'une procédure simplifiée.

# 7. Un avenir moins sombre pour l'industrie manufacturière

*Stijn Ronsse*

Une des conséquences de la crise financière a été de déclencher une vague de messages sombres quant à l'avenir de l'industrie manufacturière en Belgique. En substance : le secteur serait condamné. Dans une récente étude Itinera, nous avons néanmoins démontré que la situation n'est pas aussi dramatique que cela, tout en étant certes inquiétante. La part de la production industrielle dans notre PIB n'a cessé de reculer au cours des 3 dernières décennies et s'élève aujourd'hui à environ 16 17%. C'est moins que la moyenne européenne et même sensiblement moins que les 20% recommandés par l'Europe. Cette recommandation européenne de 20% découle de la conviction que le secteur industriel est important pour un tissu économique sain. C'est en partie au départ de cette optique et de cette conviction qu'Itinera a programmé une étude sur l'industrie manufacturière en Belgique.

Le ton s'est considérablement adouci ces dernières semaines et derniers mois, et on y décèle même des notes d'optimisme. Différentes études ont en effet démontré que l'industrie belge possède un gros potentiel d'innovation, et de nombreux observateurs s'accordent pour dire que ce sera une arme cruciale dans un environnement économique où la technologie ne cesse de se développer. En d'autres mots, la Belgique a quand même un peu plus conscience de ce qui l'attend et sur quoi elle doit concentrer son ambition. Nous souscrivons à cette conclusion dans le cadre de notre étude Itinera, quoique avec une certaine prudence. Le potentiel est certes bel et bien présent, encore faut-il l'exploiter et le nourrir, et ce n'est pas assez le cas aujourd'hui.

## UNE SOUS-EXPLOITATION DES POSSIBILITÉS

Les données sur l'innovation fournies par le *Global Competitiveness Report* (qui chiffre et compare la compétitivité de 138 économies), en sont une bonne illustration. Avec sa 16<sup>ème</sup> place, la Belgique obtient certes un bon score sur le plan de l'innovation mais on notera aussi que notre position n'a pas beaucoup changé ces dernières années. L'explication est simple : certains pays possèdent un plus grand potentiel d'innovation et font en outre de plus grands bonds en avant. C'est notamment le cas des Pays Bas et de l'Allemagne, qui en tant que pays limitrophes sont des concurrents directs pour nous sur le plan de la compétitivité. Ces deux pays sont considérés, avec le trio scandinave (Finlande, Danemark et Suède), comme les chefs de file en matière d'innovation. La Belgique est classée parmi les pays qui disposent certes des conditions nécessaires pour réaliser l'innovation, mais dont la stagnation des dernières années trahit une sous exploitation des possibilités existantes.

Compte tenu de l'importance croissante des secteurs de l'innovation et de la haute technologie pour soutenir la croissance économique, des efforts supplémentaires s'imposent. D'une part, pour exploiter le potentiel d'innovation, il est nécessaire de prolonger une évolution actuellement en cours : investir plus dans la production de haute technologie. Dans un contexte de plus en plus compétitif, c'est essentiel parce que les gains de productivité à réaliser sont importants. Et d'autre part, pour nourrir le potentiel d'innovation, il faut continuer à tout faire pour surmonter les obstacles existants. Nous identifions d'ores et déjà trois efforts importants à faire à ce niveau. Primo, il faut créer plus de synergies entre le secteur de la haute technologie, en plein essor, et la base industrielle existante, qui joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre concrète des nouvelles technologies. Deuxio, on investit beaucoup dans la recherche et le développement, mais ces efforts ne parviennent pas tous jusqu'aux entreprises. Il faut donc continuer à développer un écosystème au sein duquel les instituts de recherche, les entreprises et les pouvoirs publics fonctionnent en étroite collaboration. L'exemple des pays scandinaves prouve que ce modèle de la 'triple hélice' stimule non seulement un climat entrepreneurial positif, mais aussi la création de prospérité. Il prouve aussi l'importance d'un modèle social basé sur le consensus plutôt que sur le conflit. Et tertio, il y a en Belgique beaucoup de travailleurs hautement qualifiés et hautement compétents, mais trop peu de diplômés dans les profils techniques et mathématiques. À une époque où le chômage frictionnel régional menace, c'est pourtant une nécessité absolue pour le développement de l'industrie de haute technologie.

C'est une bonne chose que les médias donnent depuis peu une image plus nuancée de l'avenir de l'industrie manufacturière, mais cela ne veut pas dire que cette dernière puisse se reposer sur ses lauriers. Le potentiel d'innovation est grand, mais une chose qui n'est pas nourrie et entourée de soins finit par s'étioler. Il faut donc avant tout faire preuve de plus d'ambition.

C'est donc sur ce constat que je vous souhaite une fin d'année chaleureuse et enrichissante, et une année 2018 placée sous le signe de l'innovation.

## 8. Viser les objectifs à long terme pour des pouvoirs publics plus efficaces

*Ivan Van de Cloot*

---

Incapable de réaliser un équilibre budgétaire, la Belgique perd beaucoup de crédibilité à l'étranger. Seuls les 'pays Club Med' que sont le Portugal, l'Italie et la France ont reçu le même sérieux avertissement de la Commission européenne. Le gouvernement doit absolument remédier à la situation, cela ne peut décidément plus se reproduire.

Le contrôle budgétaire a une vue à court terme : on se contente d'escamoter le déficit budgétaire. Cette année encore, le découvert structurel représente 1,5% du produit intérieur brut, et les actions réelles pour y remédier sont bien faibles. La méthode de la 'râpe à fromage' qui est trop souvent utilisée n'a permis que des économies insignifiantes. La Commission européenne se montre très critique à l'égard du budget belge. Comme cinq autres pays, la Belgique est créditée d'un 'insuffisant' pointé. Elle fait trop peu d'efforts pour assainir son budget et, surtout, dépense trop. Il faudrait absolument nuancer l'idée (trop répandue) que redresser une bonne fois les choses aura pour effet de ralentir l'économie. La Commission prévoit une croissance économique de 1,7 pour cent pour cette année, et de 1,8 pour cent pour l'année prochaine. Il y a bien longtemps que notre pays n'a plus atteint une telle croissance. De plus, la moitié de l'amélioration obtenue sous sa législature, le gouvernement la doit à la faiblesse des taux d'intérêts, et donc des charges d'intérêt. Quant à l'autre moitié, elle provient pour une grande partie de nouvelles taxes. La question est donc : si nous n'arrivons pas à l'équilibre alors que le vent nous pousse dans le dos, quand y arriverons nous ?

### **MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS**

Ce qui fait vraiment défaut à ce gouvernement, comme au précédent d'ailleurs, c'est une modernisation des services publics. La méthode de la 'râpe à fromage' prive de nombreux gestionnaires publics de leurs moyens de fonctionnement. Pendant ce temps, des structures et statuts rigides sclérosent la mobilité interne, et une restructuration en profondeur se fait attendre. De nombreuses structures de la sécurité sociale se résument encore toujours à être de simples caisses de paiement. La meilleure illustration en est le versement des allocations de chômage par les syndicats. Plusieurs études empiriques internationales montrent que ce n'est pas aussi innocent qu'il y paraît sur le plan

économique. Il y a beaucoup de choses à rationaliser, sans toucher bien sûr au cœur de la sécurité sociale. Le gouvernement doit objectiver ce débat, et doit le faire rapidement. C'est une évidence !

Dans le secteur des soins de santé, il est déjà possible de bien évaluer le bénéfice que peut apporter pour la santé chaque nouvel investissement dans des médicaments. Ce modèle doit être élargi aux autres secteurs. Le gouvernement doit maintenant initier une vaste analyse coûts bénéfices de la sécurité sociale, et généraliser cet exercice à tous les domaines politiques. Cela permettra d'objectiver de vraies réformes qui seront durables, cela brisera une spirale de gaspillage, et ce sera tout bénéfique pour le caractère social de la politique.

De façon un peu inattendue, le gouvernement actuel a initié avec vigueur et détermination une série d'actions importantes dans des domaines où les réformes politiques se faisaient attendre depuis de longues années : les pensions, les soins de santé et la fiscalité, par exemple. Il peut encore laisser ce grand héritage dont notre pays a le plus grand besoin, mais pour cela il faut qu'il poursuive son action avec courage au moins dans ces différents domaines. Et qu'il arrête de prendre de petites mesures ponctuelles, et négocie plutôt un virage structurel.

## LÉGITIMITÉ ET DÉTERMINATION

Collectivement (leaders politiques, citoyens et société civile), nous devons prendre conscience du fait qu'il faut changer pour aller mieux. C'est à dire montrer plus d'ambition pour les vrais grands défis de notre époque. Ceci exige une vraie solidarité, qui dépasse la simple somme des intérêts privés. Oui, nos concitoyens devront faire preuve de résilience, mais il faut regarder la pénible vérité en face.

Il faut souligner les perspectives pour nos enfants et nos petits enfants, et il faut que notre gouvernement et notre société civile abandonnent enfin cette politique qui consiste à creuser la dette sur le dos des jeunes dans le but d'assurer le confort d'aujourd'hui. Il faut rétablir une cohésion sociale attractive et la confiance en la société ; proposer une vraie vision stratégique et un agenda systémique de l'efficacité politique. La population est déjà prête pour cela, reste à présent à mettre en place la politique pour le faire. Plus de blablas mais des actes, pas d'excuses mais des décisions tournées vers l'avenir. La population se rend bien compte que les scénarios sont prêts, mais que l'on n'y arrive tout simplement pas. Il faut briser cette entropie.

Quelques bons exemples à l'étranger montrent qu'un gouvernement peut se juger sur ce qu'il a effectivement mis en place et ce qu'il atteint réellement comme résultat. C'est la 'science de l'implémentation politique'. Pour cela, il faut communiquer clairement sur les réalisations, mais les rapports sur les résultats restent rares. Les mesures effectuées sont trop limitées pour permettre de fixer sur cette base des objectifs à long terme. Il faut s'inspirer de ces exemples à l'étranger, et maximiser le potentiel de changement. Le niveau de la dette publique et de la pression fiscale en Belgique exige une gestion de crise. Il faut arriver à un meilleur résultat, en mettant en œuvre moins

de moyens mais en le faisant de façon plus affinée. C'est une vérité pénible à exprimer, mais la population l'a déjà comprise depuis longtemps.

Tous les Belges sont familiarisés avec le principe des objectifs à long terme, de la mise en œuvre appropriée de moyens pour atteindre des buts bien précis. La marge d'amélioration est énorme : infrastructure, déploiement du grand plan des pensions sur lequel il y a un consensus, réforme de l'enseignement, et fin de la mascarade coûteuse et outrageante de la gestion bruxelloise.

La 'bonne gestion' est un thème crucial au niveau local aussi, qui reviendra certainement à l'avant de la scène lors des prochaines élections communales. Prenons par exemple Bruxelles. Il y a eu les djihadistes de Molenbeek. Il y a eu les échafaudages qui entourent le Palais de Justice de Bruxelles depuis des lustres et qui ont eux mêmes finalement dû être rénovés, symboles d'un système judiciaire en déliquescence. Quel signal donne t on quand les responsables politiques bruxellois ne daignent pas envisager sérieusement un débat sur l'unification des zones de police, même après que la presse internationale ait exposé ce problème au monde entier ?

# 9. Investir aux opportunités de demain

*Simon Ghiotto*

---

Le meilleur investissement dans les enfants, c'est à un très jeune âge qu'il se fait. De nombreux dictons le disent. Pourtant, notre politique de la famille et de l'enfant n'arrive pas vraiment à miser suffisamment tôt sur les très jeunes enfants.

*On dit que chose bien commencée est à demi achevée... mais tant les garderies que l'enseignement maternel souffrent d'un sous investissement chronique depuis des années. Prévenir vaut mieux que guérir... mais nous tolérons qu'un enfant sur quatre vive en situation défavorisée, avec les conséquences bien connues. Ce qu'on apprend au berceau dure jusqu'au tombeau... mais beaucoup d'enfants ne découvrent le français ou le néerlandais qu'à partir de l'enseignement primaire.*

Sous divers slogans, la réforme des allocations familiales nous a martelé que 'tous les enfants sont égaux'. Dans la réalité pourtant, leurs chemins de vie peuvent être très éloignés. Une enfance passée dans de bonnes conditions pose des fondations solides pour toute une vie, tandis qu'une situation défavorisée laisse des cicatrices et un retard que l'on peut traîner à vie. Des cicatrices souvent transmises à leur propre descendance. Nous devons donc faire preuve de plus d'ambition, et oser traduire les belles paroles en actes.

## **RENDEMENT SOCIAL ÉNORME**

Notre pays n'est certes pas le plus mauvais élève de la classe, mais cela ne doit pas nous empêcher de viser l'excellence. Beaucoup d'enfants trouvent une place dans des garderies de bonne qualité, mais les enfants issus de familles défavorisées passent plus souvent à côté de cette chance. Bien que l'enseignement maternel ne soit pas obligatoire, une large majorité des enfants le suivent. Seulement, le petit groupe d'enfants qui ne le font pas viennent plus tard souvent gonfler les statistiques sur le décrochage scolaire, la délinquance juvénile, le chômage de longue durée et la pauvreté intergénérationnelle. Les garderies et l'enseignement maternel ne sont en effet pas des structures où l'on se contente de prendre soin des enfants ou de les occuper. Ils construisent les véritables bases du développement cognitif et socio émotionnel de l'enfant, et sont déterminants pour la suite de son parcours scolaire et professionnel. N'est il pas temps de miser drastiquement sur le taux de participation dans ce domaine ? Le rendement social d'une telle mesure peut en effet être énorme.

Bien que les allocations familiales relèvent désormais de l'entière compétence des états fédérées et que les réformes engagées aillent dans le bon sens, il reste quand même cette impression que l'on aurait pu faire preuve de plus d'ambition.

L'affectation des moyens financiers en fonction des besoins réels des familles s'est sensiblement améliorée, mais la plus grande partie des allocations familiales reste toujours distribuée de façon linéaire. Une opportunité manquée. D'autre part, le rôle des caisses d'allocations familiales dans le futur paysage familial reste assez flou. Le caractère exclusivement 'payeur' de ces institutions est dépassé. Avec leurs connaissances, leurs contacts et leur expertise, elles doivent pouvoir élargir leur fonction de distributeurs de cash contre celle de prestataires de services au sens large au profit des familles. Elles feront ainsi office de points de contact uniques et intégrés pour les familles, à l'instar de ce que sont les guichets d'entreprises pour les sociétés, ou les mutualités pour les soins de santé. Dans la structure morcelée que présente la Belgique, ce principe du portail unique est en outre la meilleure façon de fournir un service sur mesure, par delà les niveaux et les domaines politiques. Nous ne pouvons plus nous permettre de reporter cela à plus tard. Une bonne politique familiale profitera aux familles et aux enfants tout au long de leur vie, et sera donc bénéfique pour l'avenir de notre société. A contrario, une politique familiale défailante hypothéquera leurs chances de réussite, et entraînera un gaspillage d'argent public.

Il n'y a aucune raison pour que les régions ne s'attellent pas dès aujourd'hui à développer une politique familiale performante. Dans nos villes et nos villages, nous voyons bien les conséquences pour les jeunes en situation d'échec. La société a, avec leurs parents, le devoir moral de prévenir ce genre de drames. Et une politique familiale ambitieuse en est un des composants essentiels.

# 10. La réforme des pensions confrontée au financement du vieillissement

*Jean Hindriks* (membre du conseil académique des pensions)

Depuis 2003, les dépenses de pension évoluent plus rapidement que les cotisations sociales. C'est inédit car entre 1985 et 2003 les dépenses de pension ont toujours évolué au même rythme que les cotisations sociales. Depuis 2003, les dépenses de pension ont augmenté de 80% tandis que les cotisations n'ont augmenté que de 40%. Cette dérive dans le financement des pensions se passe en dépit du Pacte de solidarité entre les générations (23 décembre 2005) et des réformes successives des pensions des gouvernements Di Rupo 1er et Michel 1er. Il y a plusieurs facteurs qui contribuent à ce décrochage tant du côté des pensions que du côté des cotisations.

Du côté des pensions, une explication du décrochage est le vieillissement de la population. On vit de plus en plus longtemps. Cela signifie que les pensions doivent être versées pour une durée moyenne de plus en plus longue (en moyenne 18 ans pour les hommes et 23 ans pour les femmes sur base d'un départ à la pension à 65 ans). Cependant ce facteur est loin d'expliquer le décrochage qui s'opère depuis 2003 car le vieillissement n'est pas un phénomène nouveau et il n'y a aucun signe d'une accélération de ce phénomène depuis 2003. Une seconde explication du décrochage est la rupture dans la taille des cohortes liée au papy-boom. Les cohortes nées du baby-boom entre 1945 et 1965 sont entrées sur le marché du travail entre 1965 et 1985 pour ensuite partir à la pension entre 2005-2025.

Nos gouvernements passés pouvaient parfaitement anticiper ce phénomène mais on a préféré procrastiner en ne constituant aucune réserve de financement susceptible de couvrir le coût supplémentaire des pensions lié au papy-boom.

## LES DÉPENSES EN HAUSSE RAPIDE

Les dépenses sont donc aujourd'hui en hausse rapide sous l'effet du départ massif à la pension de ces cohortes qui gonflent inéluctablement les rangs des pensionnés. On comptabilise environ 125.000 nouveaux entrants à la pension chaque année. Il faut évidemment tenir compte des « départs naturels » (pensionnés qui décèdent) pour obtenir l'impact net sur le nombre de pensionnés. Compte tenu des différences dans les tailles des cohortes et des gains de longévité, le nombre de pensionnés ne cesse d'augmenter. En cinq ans le nombre de pensionnés a augmenté de 158.000 unités. On

s'attend sur la prochaine décennie à voir le nombre de pensionnés augmenté de 25 pour cent, et compte tenu de l'imprévoyance de nos gouvernements (et partenaires sociaux !), leurs pensions n'ont guère été provisionnées. Une troisième explication de la hausse des dépenses de pension est le remplacement naturel des « anciens » pensionnés par des « nouveaux » pensionnés qui se traduit par une hausse de la pension moyenne. En effet un « nouveau » pensionné part en moyenne avec une pension plus élevée qu'un « ancien » pensionné du fait de la simple progression des salaires entre générations. En outre les « anciens » pensionnés sont le plus souvent des femmes avec des pensions de survie généralement plus faibles. A cela s'ajoute la revalorisation des pensions minimums au cours des dernières années et la pension croissante des femmes liée à leur participation accrue au marché du travail. J'ai calculé que sur cinq ans, les dépenses de pension ont augmenté de 30 % dans chaque régime (indépendants, salariés et fonctionnaires) et que deux tiers de cette augmentation résulte d'une augmentation de la pension moyenne (le reste relève de l'augmentation du nombre de pensionnés).

Du côté des recettes, le décrochage des cotisations sociales peut résulter d'une politique d'allègement des charges sociales avec un financement alternatif pour promouvoir l'emploi comme nos gouvernements successifs font depuis le pacte des générations. Cette mesure est louable si en relançant l'emploi, elle permet de réduire les dépenses de chômage. Néanmoins, l'effet retour de ces politiques sur l'emploi se fait attendre. La Belgique reste en effet depuis dix années avec un taux d'emploi des personnes entre 20-64 ans globalement stable autour de 67 pourcent (loin de l'objectif européen de 73% en 2020). Vient s'ajouter à cela l'érosion des cotisations résultant de la problématique des travailleurs détachés qui rogne le financement de notre sécurité sociale.

## **DES FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Compte tenu de ce décrochage entre recettes et dépenses, la question des financements complémentaires (au-delà de la question des pensions complémentaires !) devient inévitable, sauf à accepter une baisse des pensions en cours ou une hausse des taux de cotisation avec un risque pour l'emploi. Sous la pression populaire on doit donc s'attendre à ce que le trou qui se creuse entre cotisations et dépenses de pensions soit partiellement comblé par des financements complémentaires. Cependant le recours au financement complémentaire va lui-même rencontrer une autre limite qui est la nécessité de préserver les autres postes de dépenses de la sécurité sociale, ainsi que les autres dépenses publiques (comme l'enseignement). Dans la mesure où ces financements complémentaires ne sont pas inépuisables, des mécanismes d'ajustement équilibrés de notre système de pension s'avèrent indispensables. Parmi ceux-ci l'allongement progressif des carrières devrait jouer un rôle essentiel. Cette exigence est naturelle dans la mesure où les carrières sont aujourd'hui plus courtes qu'elles ne l'étaient par le passé, et qu'elles donnent droit à une rente de pension plus élevée pour une période plus longue. Notons que la situation s'améliore depuis cinq ans puisque les carrières ont augmenté d'un an chez les femmes et deux ans chez les hommes. Cependant les belges continuent d partir plus tôt à la pension que leurs voisins : l'âge effectif de pension est de 61 ans pour les hommes (contre 65 ans dans l'OCDE) et de 60 ans pour les femmes (contre 63 ans dans l'OCDE). Ces départs

anticipés se traduisent par un allongement de la durée effective de pension (22 ans pour les hommes et 26 ans pour les femmes).

Cela représente une augmentation par rapport à 1970 de 7 ans pour les hommes et les femmes. L'exigence d'allonger les carrières semble souhaitable mais aussi difficile à réaliser pour plusieurs raisons. Premièrement, l'allongement des carrières se heurte à notre régime actuel de pension qui encourage les carrières courtes et souffre d'un manque de flexibilité concernant les métiers pénibles et la sortie progressive à la pension. Deuxièmement, l'allongement des carrières se heurte du côté des employeurs à une réticence à former et conserver des travailleurs « plus âgés » du fait notamment des surcoûts que cela implique. Troisièmement, l'allongement des carrières se heurte, en particulier dans la fonction publique, à une démotivation des travailleurs âgés qui se voient parfois poussés vers la sortie pour permettre des promotions internes. La réforme des pensions ne pourra réussir que si nous arrivons à lever ces obstacles à l'allongement des carrières tout en acceptant la nécessité d'un financement complémentaire pour combler le solde. Une réforme équitable entre générations devra aussi veiller à mieux partager entre générations le cout du vieillissement par des mécanismes d'adaptation qui jouent tant sur les contributions que les prestations. La pension à points permet cela et c'est à mon avis ce qui fait sa force par rapport au système existant.

## Publications d'Itinera 2017



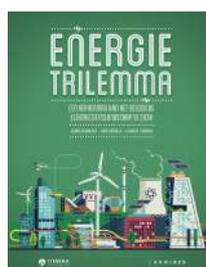
**L'école de la réussite**  
*Jean Hindriks et Kristof De Witte*



**Les Lumieres au coeur de l'agenda politique**  
*Leo Neels, Marc De Vos, Ivan Van de Cloot et Tinneke Beeckman*



**L'allocation universelle entre rêve et réalité**  
*Marc De Vos et Simon Ghiotto*



**Le trilemme énergétique**  
*Johan Albrecht*



**Les Vertus de l'inégalité**  
*Marc De Vos*

## Team Itinera 2017



**Leo Neels**  
*General Director*



**Marc De Vos**  
*Director*



**Ivan Van de Cloot**  
*Chief Economist*



**Jean Hindriks**  
*Senior Fellow*



**Johan Albrecht**  
*Senior Fellow*



**Simon Ghiotto**  
*Fellow*



**Kristof De Witte**  
*Visiting Fellow*



**Stijn Ronsse**  
*Visiting Fellow*



**Paul Becue**  
*Visiting Fellow*



**Liesbeth Defrancq**  
*Office Manager*